

Historique de l'Association familiale de Prilly et Jouxens-Mézery de 1959 à aujourd'hui

1959 5 familles de Prilly, désireuses de lutter pour le bien-être des autres, ont organisé une séance d'information le 30 septembre, à la Salle du Conseil communal. C'est à la suite de cette soirée que l'Association familiale de Prilly s'est constituée le

19 octobre 1959.

Aux familles de Prilly

Tous, nous rencontrons dans notre vie familiale de nombreuses difficultés:

- Difficultés à nous loger;*
- difficultés à nouer les deux bouts;*
- difficultés avec notre santé;*
- difficultés à élever nos enfants;*
- difficultés à „tenir le coup“ malgré la fatigue quotidienne.*

Pour lutter contre des soucis identiques, les familles d'autres localités vaudoises se sont unies et ont mis sur pied des services communs (voir le verso de cette feuille).

Nous aimerions faire de même à Prilly et y créer

une association de familles

Notre premier objectif :

avoir à Prilly une **AIDE FAMILIALE** qui vienne „dépanner“ les mamans malades ou surchargées, les personnes âgées, toutes celles qui ont besoin d'un coup de main.

*Cette idée vous intéresse-t-elle ?
Voulez-vous vous joindre à nous ?*

Pour que vous puissiez vous faire une idée plus claire de nos projets, nous vous invitons à

une séance d'information et de discussion
le mercredi 30 septembre, à 20 h. 30, en la Salle du Conseil communal

Vous pourrez y entendre deux exposés :

- Les Mouvements familiaux dans le monde**
par M. M. Veillard, juge à la Chambre des mineurs
- L'aide familiale, une maman de secours**
par Mlle A. Panchaud, aide familiale

Une discussion suivra. Des représentants des associations familiales de Lausanne et de Renens pourront alors répondre à vos questions.

Nous vous attendons tous le 30 septembre !

Cinq feuilles de Prilly.

Le service du Vestiaire fut le premier service proposé.

L'association a pour but de travailler au mieux-être de la famille. Ses membres affirment leur volonté d'entraide et leur sentiment de responsabilité sociale à l'égard de la collectivité. Ils organisent des services coopératifs d'entraide dont ils assument eux-mêmes la gestion.

1959 : le premier comité était composé comme suit :

Présidence M. et Mme Ariane SCHMITT
Secrétaire : Mme Marianne HUSI
Caissier : M. Jacques LARDET
Membres : Mmes BOVET, FONJALLAZ, GIROUD, COCHET, JATON, ROGNON,
MOLLWO.
MM. BUSCHI et ROGNON.

En 1959 40 couples s'inscrivent à l'Association
En 1960 120
En 1979 923 membres
En 1981 1000 membres
En 1984 1040 membres
En 2000 727 membres
En 2005 650 membres
En 2017 863 membres
En 2019 799 membres
En 2020 760 membres
En 2021 672 membres

Présidents qui se sont succédé à la tête de l'AFPJM :

Mme Ariane SCHMITT
M. Georges ROGNON
Mme Madeleine FONJALLAZ
Mme PERRIN
1969 M. et Mme Roland ZURCHER
1970 M. et Mme Marc-Louis GINDRAT
1971 M. et Mme Jacques FELIX
1974 M. Roger PASCHE
1977 M. et Mme André GUIGNARD
1980 M. et Mme Charles ROGIVUE
1983 M. et Mme Agénor CLAVEL
1986 M. et Mme Gabriel WESTPHAL
M. et Mme François REYMOND
M. et Mme STUDZINSKI
M. et Mme Michel PELLEGRINELLI
M. Bertrand HENZELIN
2004 Mme Gabrielle CHEVALLEY
2008 Mme Cécile BLANVILLAIN
2011 M. Philippe CRETEGNY
2015 M. Jan MRAZEK
2018 M. David STAUFFER
2020 Mme Nicole SPRING
2022 M. Antoine REYMOND

Tarif des cotisations annuelles :

De 1959 à 1977 : CHF 25.-

De 1978 à 2009 : CHF 30.-

De 2010 à 2018 : CHF 35.-

De 2019 à ... : CHF 40.-

Adresse du bureau :

Dès 07.11.1977 : av. des Acacias 5 à Prilly

Dès 13.11.1995 : av. du Château 1 – Prilly

Logo jusqu'en 2019 :



Puis, dès mai 2019 pour les 60 ans de l'AFPJ :

